

## DELIBERATION CA091-2021

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.123-1 à L.123-9, L.712-6-1 et L.719-7 ;

Vu le décret 71-871 du 25 octobre 1971 portant création de l'Université d'Angers ;

Vu l'arrêté n° 2021-067 du 25 mai 2021 portant délégation de signature en faveur de M. Olivier HUISMAN ;

Vu les statuts et règlements de l'Université d'Angers, tels que modifiés le 17 juin 2021 ;

**Vu les convocations envoyées aux membres du Conseil d'Administration le 22 septembre 2021**

**Objet de la délibération : Nouvelle offre de formation du second cycle : Faculté de droit économie gestion**

**Le Conseil d'Administration, réuni en formation plénière le jeudi 30 septembre 2021, le quorum étant atteint, arrête :**

La nouvelle offre de formation du second cycle de la Faculté de droit, économie, gestion est approuvée.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 26 voix pour.

Fait à Angers, en format électronique

*Pour le Président et par délégation,  
Le directeur général des services*  
Olivier HUISMAN

**Signé le 4 octobre 2021**

La présente décision est exécutoire immédiatement ou après transmission au Rectorat si elle revêt un caractère réglementaire. Elle pourra faire l'objet d'un recours administratif préalable auprès du Président de l'Université dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa transmission au Rectorat suivant qu'il s'agisse ou non d'une décision à caractère réglementaire. Conformément aux articles R421-1 et R421-2 du code de justice administrative, en cas de refus ou du rejet implicite consécutif au silence de ce dernier durant deux mois, ladite décision pourra faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif de Nantes dans le délai de deux mois. Passé ce délai, elle sera reconnue définitive. La juridiction administrative peut être saisie par voie postale (Tribunal administratif de Nantes, 6 allée de l'Île-Gloriette, 44041 Nantes Cedex) mais également par l'application « Télérecours Citoyen » accessible à partir du site Internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

**Affiché et mis en ligne le : 4 octobre 2021**

## DA04 - DOSSIER D'ACCRÉDITATION FICHE DE PRÉSENTATION D'UNE FORMATION DE TYPE LICENCE, LICENCE PROFESSIONNELLE OU MASTER

**CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2020-2021**  
**VAGUE B**

Établissement demandant l'accréditation :

<b>La formation</b>	
Intitulé ( <i>En cas d'intitulé hors nomenclature « mention spécifique », la fiche RNCP doit être fournie avec la fiche de présentation</i> ) :	Mention « Analyse et Politique Economique » (APE)
Niveau (L, grade L, LP, M, grade M, autre) :	Master
Origine de la formation ( <i>préciser et détailler si nécessaire s'il s'agit d'un renouvellement à l'identique, d'un renouvellement avec restructuration, d'une création issue d'une restructuration ou d'une création ex-nihilo. En cas de création ex-nihilo, argumenter en quelques phrases cette création</i> ) :	Nouvelle mention de master (création) Création dans le cadre de la COMUE expérimentale Angers-Le Mans avec une co-accréditation des UFR Droit-Economie-Gestion des deux Universités
Champ de formations ( <i>indiquer le champ principal dans lequel s'inscrit cette formation. Préciser le cas échéant s'il y a un champ secondaire</i> ) :	Droit, Economie, Gestion
Etablissements ( <i>indiquer les établissements qui demandent une co-accréditation</i> ) :	Université d'Angers et Université du Mans
Parcours ( <i>préciser et détailler si nécessaire les différents parcours prévus dans la formation, y compris les parcours d'accès santé (L.AS)</i> ) :	M1 APE et M2 « Théorie et Évaluation des Politiques Économiques » (TEPP)
Lieux de la formation ( <i>préciser le cas échéant les délocalisations</i> ) :	Le Mans (et potentiellement Angers)

Modalités d'enseignement ( <i>préciser si la formation est faite en apprentissage, en contrat de professionnalisation; à distance, etc.</i> ) :	Enseignement en présentiel, classique et à distance
Volume horaire de la formation ( <i>indiquer aussi la part d'enseignement en langues étrangères</i> ) :	300h en M1 APE et 240h en M2 TEPP = 540h dont 50% en anglais
Effectifs attendus :	15 étudiants en M1 et 15 étudiants en M2
Partenariat avec un autre (ou d'autres) établissement d'enseignement supérieur public :	
Accords internationaux particuliers :	
Conventionnement avec une institution privée française :	

On trouvera ici :

- soit les éléments supplémentaires permettant d'apprécier les évolutions et/ou améliorations par rapport à la précédente période lors d'un renouvellement, *notamment les éléments en réponse aux recommandations de l'évaluation Hcéres du bilan*
- soit les éléments permettant d'apprécier la demande de création de formation (contenus, débouchés professionnels, poursuites d'études, équipe pédagogique...).

### Contexte

Les universités d'Angers et du Mans ont créé une COMUE expérimentale en janvier 2020. Anticipant cette dynamique de rapprochement, les économistes angevins et manceaux ont, dès le printemps 2019, cherché à intensifier leurs collaborations, certains points communs étant déjà fortement visibles, comme leur participation aux travaux de la FR-CNRS TEPP 2042 à laquelle les deux laboratoires, le Granem et le Gains, appartiennent, ou bien encore leur implication dans le contrat régional PANORisk (2016-2021).

### Objectifs

Pour consolider une dynamique de recherche conjointe et améliorer l'offre de formation doctorale au niveau régional, nous souhaitons co-accréditer un master Mention « Analyse et Politique Economique ».

Ce master permettrait de former des économistes possédant les fondamentaux en théorie économique et en méthodes quantitatives spécifiques à l'évaluation des politiques publiques. Fort des nombreux champs d'expertise des chercheurs des deux sites, les cours seraient centrés sur (i) Croissance et environnement, (ii) Emplois et salaires, (iii) Monnaie, banques centrales et fluctuations, (iv) Économie comportementale et expérimentations, (v) Démographie, santé et retraite, et (vi) Inégalités et fiscalité. Cette large palette de thématiques permettrait une facile

insertion des étudiants sur le marché du travail (institutions, services économiques de banques-assurances, ...) ou une poursuite d'étude en doctorat.

### **Originalité du projet**

Cette nouvelle offre de formation est originale à double titre :

1. Son contenu pédagogique met l'accent sur
  - a. Les développements les plus récents de la théorie économique répondant au nécessaire renouvellement des politiques économiques.
  - b. Les avancées dans le traitement statistique des grandes bases de données et des nouvelles méthodes numériques permettant de tester ces nouvelles théories.
  - c. Les modules seront assurés par les EC des UFR Droit-Economie-Gestion d'Angers et du Mans et membres des laboratoires GAINS et GRANEM, en fonction de leur spécialité, en composant des équipes comportant des théoriciens et des empiristes (points a. et b.) pour chaque module thématique.
2. Sa pédagogie
  - a. Sur les deux années (M1 et M2), le nombre d'heures de cours est limité (540h sur deux ans) afin de dégager du temps pour des travaux personnels de recherche, permettant ainsi de mieux évaluer l'autonomie et la créativité des étudiants.
  - b. Après un premier semestre de « remise à niveau », les semestres suivants sont organisés sous forme de 2 blocs thématiques permettant
    - i. Des interactions pédagogiques entre les cours d'un même bloc
    - ii. La réalisation, par l'étudiant, d'un dossier sur chacun des blocs thématiques en plus des épreuves prévues dans chaque matière.
  - c. Ces dossiers seront l'équivalent de travaux demandés à un assistant de recherche ou chargé d'études économiques. Ils devront être reproductibles par l'enseignant et l'ensemble de la promotion au moyen de notebooks (en Python, R ou Julia).
  - d. Environ la moitié des cours seront assurés en anglais.
  - e. Une Master Class sera organisée dans chaque module. Elle sera assurée par un ou plusieurs intervenants invités extérieurs, du monde de la recherche académique ou professionnelle, afin de nouer rapidement des partenariats et trouver des débouchés de stages et d'emplois pour les étudiants.
  - f. Un stage de fin d'étude en laboratoire de recherche (université ou organisme de recherche) d'une durée de 6 mois sera obligatoire.

Ce master se différencie des mentions en économie, déjà présentes à Angers et au Mans.

- a. Sur le site d'Angers, par rapport à la mention :
  - i. « Economie Appliquée » qui regroupe les trois parcours « Nouveaux Environnements Économiques et Entrepreneuriat Ethique » (N4E), « Ingénierie et Évaluations Économiques » (IEE) et « Intelligence Économique et Stratégies Compétitives à l'International » (IESCI) : cette nouvelle offre apprend à l'étudiant, autour d'une thématique (croissance, emploi, inégalités,..), comment développer par lui-même de nouvelles propositions théoriques et mettre au point les outils nécessaires pour les tester.
  - ii. « Gestion des territoires et développement local » : cette nouvelle offre

permet à l'étudiant de se pencher sur les aspects nationaux et internationaux de la décision publique.

- b. Sur le site du Mans, par rapport à la mention :
  - i. « Actuariat » (co-portée par les départements de Mathématiques et d'Economie de l'Université du Mans) : cette nouvelle offre met davantage l'accent sur la théorie économique, laissant de côté les mathématiques appliquées à l'actuariat ;
  - ii. « Monnaie, Banque, Finance, Assurance » : cette nouvelle offre ouvre l'étudiant sur un ensemble plus varié de questions économiques majeures (emploi, inégalité, soutenabilité de la croissance,...) ;
  - iii. « Economie du travail et des Ressources Humaines » : cette nouvelle offre place au cœur de sa démarche l'apprentissage du contenu théorique des politiques économiques tout en offrant une vision d'ensemble de leur cohérence ;
  - iv. « Economie de la santé » (co-porté par les départements d'Economie et de Mathématiques de l'Université du Mans) : cette nouvelle formation offre à l'étudiant une vision d'ensemble cohérente des décisions publiques, sur l'ensemble des marchés.
- c. Les débouchés visés sont les métiers de la recherche en économie, i.e. les postes dans le milieu académique, dans les institutions nationales et internationales d'expertise économique, dans les grandes entreprises ayant besoin d'analystes des fonctionnements de marché,...

#### **Organisation de la formation (provisoire) :**

**Semestre 1 (180h - 30ECTS)**

**Semestre 2 (120h - 30ECTS)**

**Semestre 3 (120h - 30ECTS)**

**Semestre 4 (120h - 30ECTS)**

Mémoire de master

#### **Équipe pédagogique**

Les modules seront assurés par les EC des UFR Droit-Economie-Gestion d'Angers et du Mans et membres des laboratoires GAINS et GRANEM, en fonction de leur spécialité. L'idée est de composer des équipes comportant des théoriciens et des empiristes pour chaque module. A cela s'ajouterait des séances faites par des intervenants extérieurs (du monde de la recherche ou professionnels), afin de nouer rapidement des partenariats et trouver des débouchés de stages et d'emplois pour les étudiants.

#### **Évaluation**

Les deux années de Master représenteraient 540h de cours. L'étudiant devra réaliser des dossiers dans chacun des blocs thématiques du Master, en plus des épreuves prévues dans chaque matière. Ces dossiers seront l'équivalent de travaux demandés à un assistant de recherche ou chargé d'études économiques. Ils devront être reproductibles par l'enseignant et l'ensemble de la promotion au moyen de notebooks (en Python ou R). Pour compléter sa formation, l'étudiant

devra également réaliser un stage de mars à fin août dans un laboratoire de recherche et écrire un mémoire de master.

**Attendus pour l'établissement et la COMUE**

- Une meilleure structuration de la recherche grâce à une meilleure structuration de l'offre de formation
- Le renforcement de la qualité de la formation doctorale.

Cela déboucherait probablement sur plus de collaborations dans les domaines de recherche communs, l'amélioration de la qualité des travaux pour une meilleure reconnaissance des équipes au niveau national et international.

## DA04 - DOSSIER D'ACCRÉDITATION FICHE DE PRÉSENTATION D'UNE FORMATION DE TYPE LICENCE, LICENCE PROFESSIONNELLE OU MASTER

**CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2020-2021**  
VAGUE B

Établissement demandant l'accréditation : Faculté de droit, d'économie et de gestion de l'université d'Angers

La formation	
Intitulé ( <i>En cas d'intitulé hors nomenclature « mention spécifique », la fiche RNCP doit être fournie avec la fiche de présentation</i> ) :	Master mention Droit des affaires
Niveau (L, grade L, LP, M, grade M, autre) :	Master
Origine de la formation ( <i>préciser et détailler si nécessaire s'il s'agit d'un renouvellement à l'identique, d'un renouvellement avec restructuration, d'une création issue d'une restructuration ou d'une création ex-nihilo. En cas de création ex-nihilo, argumenter en quelques phrases cette création</i> ) :	<p>Demande de renouvellement à l'identique.</p> <p>Formation enregistrée sous la fiche RNCP 34127</p> <p>Accréditation par arrêté du 28/09/2017</p>
Champ de formations ( <i>indiquer le champ principal dans lequel s'inscrit cette formation. Préciser le cas échéant s'il y a un champ secondaire</i> ) :	Droit, Economie, Gestion
Etablissements ( <i>indiquer les établissements qui demandent une co-accréditation</i> ) :	<p>Université d'Angers</p> <p>Absence de co-accréditation</p>
Parcours ( <i>préciser et détailler si nécessaire les différents parcours prévus dans la formation, y compris les parcours d'accès santé (L.AS)</i> ) :	Le master droit des affaires dispose d'un parcours droit de l'entreprise en deuxième année.
Lieux de la formation ( <i>préciser le cas échéant les délocalisations</i> ) :	Faculté de droit d'économie et de gestion d'Angers. La formation n'est pas délocalisée.

<p>Modalités d'enseignement (<i>préciser si la formation est faite en apprentissage, en contrat de professionnalisation et à distance, etc.</i>) :</p>	<p>La formation est dispensée en présentiel, en formation initiale.</p> <p>Elle n'est pas ouverte à la formation par apprentissage ou contrat de professionnalisation.</p> <p>Elle n'est pas non plus accessible aux étudiants internationaux, au regard des expériences passées et des grandes difficultés par eux rencontrées. A quoi l'on peut ajouter que les débouchés de la formation orientent nos étudiants vers des emplois de juristes de droit français.</p> <p>Le Master 2 accueille ponctuellement des étudiants en reprise d'études en formation continue.</p> <p>Les modalités d'enseignement seront réévaluées tous les ans à l'occasion de la tenue du conseil de perfectionnement qui sera institutionnalisé pour le prochain contrat</p>
<p>Volume horaire</p>	<p>En première année de master le volume horaire est de 330 ou 360 heures (selon que l'étudiant choisit de réaliser un stage de professionnalisation ou non) dont 20 heures d'anglais.</p> <p>En deuxième année de master le volume horaire est de 287 heures dont 40h d'enseignements en anglais des affaires.</p>
<p>Effectifs attendus :</p>	<p>40</p>
<p>Partenariat avec un autre (ou d'autres) établissement d'enseignement supérieur public :</p>	<p>Non</p>
<p>Accords internationaux particuliers :</p>	<p>Non</p>
<p>Conventionnement avec une institution privée française :</p>	<p>Non</p>



Le master droit des affaires est une formation complète qui envisage l'ensemble des aspects de la vie de l'entreprise (droit social, droit des affaires, droit fiscal). Cette triple finalité justifie le souhait que le master soit à l'avenir rebaptisé en Master Droit des entreprises qui annonce le parcours droit des entreprises en deuxième année.

Le dernier rapport de l'HCEREs souligne la cohérence de la formation qui s'articule autour de deux thèmes : l'entrepreneuriat d'une part, et la cohésion sociale, d'autre part. Ces thèmes s'inscrivent parfaitement dans les axes de recherche du Centre Jean Bodin EA 4337 auquel est adossée la formation.

Le master est accessible aux titulaires d'une licence 3 de droit, ou d'un diplôme français de niveau bac +3, Bachelor, Ecole ou institut privé (une demande de validation d'études est à remplir dans le dossier de candidature). La formation est également accessible aux cadres ayant recours à un dispositif de VAE.

Le master de droit des affaires est un diplôme sélectif qui fait désormais l'objet d'une sélection sur dossier en master 1 depuis mai 2020, comme tous les autres masters

Tourné vers l'insertion professionnelle grâce à un stage optionnel en master 1 et un stage obligatoire de 3 mois en master 2, le master de droit des affaires vise à acquérir un socle de connaissances et de compétences généralistes en droit des affaires permettant aux étudiants d'intégrer les services juridiques des entreprises, ou de les préparer efficacement aux concours des professions juridiques et judiciaires. La place des langues dans la formation n'est pas ignorée car les étudiants bénéficient de 20h d'enseignements en anglais en master 1 et 40h d'anglais des affaires en master 2. Il convient également de souligner les liens importants qu'entretient la formation avec la recherche, notamment grâce aux nombreuses interventions d'enseignants chercheurs dans la formation et la participation des étudiants à des colloques. La poursuite en doctorat est possible à l'issue de la formation.

Le rythme des enseignements s'accorde toutefois mal avec un régime d'alternance et davantage avec une formation en continue qui s'achève par un stage de 3 mois minimum, fort connu du tissu économique local et régional, lequel nous prend beaucoup d'étudiants en stage.

Toutefois, le nombre de professionnels est plus important en M2 (6 intervenants) qu'en M1 (4 intervenants professionnels)

A Nantes, il existe un master généraliste de droit des affaires mais il n'inclut pas le droit du travail dans son périmètre. A Rennes, le master 2 Droit des affaires est un Diplôme de Juriste Conseil d'Entreprise (DJCE). Ce qui contribue à identifier clairement notre Master et le distinguer des diplômes voisins dans l'environnement régional.

Si la présente mention comprend une option « accès santé » (L.AS), décrire succinctement le dispositif :

Non.

## DA04 - DOSSIER D'ACCRÉDITATION FICHE DE PRÉSENTATION D'UNE FORMATION DE TYPE LICENCE, LICENCE PROFESSIONNELLE OU MASTER

**CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2020-2021**  
VAGUE B

Établissement demandant l'accréditation : Université d'Angers

<b>La formation</b>	
Intitulé ( <i>En cas d'intitulé hors nomenclature « mention spécifique », la fiche RNCP doit être fournie avec la fiche de présentation</i> ) :	Master mention Droit public
Niveau (L, grade L, LP, M, grade M, autre) :	Master
Origine de la formation ( <i>préciser et détailler si nécessaire s'il s'agit d'un renouvellement à l'identique, d'un renouvellement avec restructuration, d'une création issue d'une restructuration ou d'une création ex-nihilo. En cas de création ex-nihilo, argumenter en quelques phrases cette création</i> ) :	<p>M1 2008 Renouvellement</p> <p>M2 HDI 2008 Renouvellement avec restructuration. La formation était en partenariat entre les Universités d'Angers, de Rennes 1 et de Nantes. Désormais, après le départ de Nantes, il s'agira d'un partenariat entre les Universités d'Angers et de Rennes 1</p> <p>M2 DIE 2012 Renouvellement à l'identique</p> <p>M2 DIP Renouvellement avec légère restructuration</p> <p>M2 M@DOS Renouvellement à l'identique</p>
Champ de formations ( <i>indiquer le champ principal dans lequel s'inscrit cette formation. Préciser le cas échéant s'il y a un champ secondaire</i> ) :	Droit, Economie, Gestion
Établissements ( <i>indiquer les établissements qui demandent une co-accréditation</i> ) :	Convention de partenariat entre l'Université d'Angers et l'Université de Rennes 1 pour parcours HDI
Parcours ( <i>préciser et détailler si nécessaire les différents parcours prévus dans la formation, y compris les parcours d'accès santé (L.AS)</i> ) :	<p>Master 1 Droit public</p> <p>Master 2 Droit des interventions publiques (DIP)</p>

	<p>Master 2 Droit international et européen (DIE)</p> <p>Master 2 Histoire du droit et des institutions (HDI)</p> <p>M2 M@DOS</p>
Lieux de la formation ( <i>préciser le cas échéant les délocalisations</i> ) :	Angers et Rennes (pour le parcours HDI)
Modalités d'enseignement ( <i>préciser si la formation est faite en apprentissage, en contrat de professionnalisation, à distance, etc.</i> ) :	<p>M1 Formation en présentielle avec possibilité de dématérialisation</p> <p>M2 HDI Formation en présentiel et essentiellement en visioconférence à distance de manière simultanée dans les locaux de l'Université d'Angers et de Rennes 1</p> <p>M2 DIE Formation en présentiel</p> <p>M2 DIP Formation en présentiel avec possibilité de dématérialisation. Alternance de périodes en stage et en cours organisée sur toute l'année.</p> <p>M2 M@DOS. Ce parcours, porté administrativement par Angers, rassemble plusieurs universités françaises et s'adresse à des personnels de l'enseignement supérieur, des proviseurs notamment.</p>
Volume horaire de la formation ( <i>indiquer aussi la part d'enseignement en langues étrangères</i> ) :	<p>M1 324 à 372 heures</p> <p>M2 HDI 200 heures dont un cours de 20 heures enseigné en langue anglaise</p> <p>M2 DIE 200 heures dont un cours de 18 heures de contentieux international de la mer enseigné en anglais, et des conférences thématiques parfois en anglais, ce qui est pertinent en DIE.</p> <p>M2 DIP 297 heures</p>
Effectifs attendus :	<p>M1 entre 40 et 50 étudiants</p> <p>M2 HDI Environ 20 étudiants : 14 ou 15 à Rennes et 5 ou 6 à Angers</p> <p>M2 DIE Entre 20 et 25 (max) étudiants</p> <p>M2 DIP Entre 15 et 25 étudiants maximum</p>

Partenariat avec un autre (ou d'autres) établissement d'enseignement supérieur public :	<p>Pour M2 HDI Partenariat avec l'Université de Rennes 1</p> <p>(Partenariat avec Alliance Europa, GIS financé par la région Pays de Loire, rassemblant des formations labellisées des universités de Nantes, Angers, le Mans. Cette labellisation est ouverte aux formations et centres de recherche traitant de questions européennes dans la région. La formation M1/M2 DIE est, avec le Centre Jean Bodin, associée à ce GIS pour l'organisation de toutes les manifestations portant sur les questions européennes)</p>
Accords internationaux particuliers :	<p>M1/M2 DIE Clinique juridique Lighthouse, financée par la Commission européenne (module Jean Monnet). Partenariats avec des ONG internationales dans le cadre de la clinique juridique. Participation aux concours internationaux de plaidoiries René Cassin et Charles Rousseau.</p>
Conventionnement avec une institution privée française :	Aucun
<p>Le master droit public est une formation bien insérée dans son environnement local, académique et professionnel. Son attractivité est manifeste pour les étudiants qui y trouvent un équilibre entre d'une part une formation généraliste et des possibilités de spécialisation ; et d'autre part entre insertion professionnelle et pratique de la recherche.</p> <p>Cette formation présente des particularités qui constituent des plus-values :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les possibilités ouvertes pour les stages professionnalisants ;</li> <li>- Les modalités d'apprentissage par la pratique et la recherche appliquée à des situations réelles et concrètes mises en place dans le cadre de la clinique juridique (« The Lighthouse ») ;</li> <li>- La préparation efficace à l'insertion professionnelle, comme l'atteste la réussite continue des effectifs aux concours administratifs.</li> </ul> <p>Pour le fonctionnement et l'amélioration de la formation, un équilibre satisfaisant est trouvé entre les exigences pédagogiques et la prise en compte des retours d'expérience des étudiants.</p> <p>Remarques pour le parcours DIE :</p> <p>Evolution du M2 DIE entre 2016 et 2021 : deux départs en retraite des professeurs de l'équipe pédagogique. En remplacement, en septembre 2016, recrutement du Pr Alina Miron (avec un soutien financier d'Alliance europa), co-directrice du M2 DIE. En septembre 2020, recrutement de la Pr. Lauren Blatière.</p> <p>Liens avec le RADIE, réseau angevin de droit international et européen, qui possède un site Internet, une page et un groupe facebook, et est présent sur les réseaux sociaux. Les anciens étudiants et doctorants membres de cette association contribuent à l'équipe pédagogique (instructeurs aux concours de plaidoiries, formation à l'insertion professionnelle et à la recherche, conférences de suivi professionnel de carrière d'anciens étudiants). Le RADIE et le M2 DIE co-organisent des cycles de conférences thématiques (droit d'asile, droit de la mer), organisation des « cafés de l'actualité ».</p> <p>Création en septembre 2019 de la clinique juridique The Lighthouse, avec un financement Jean Monnet 2019-2022 : le site Internet de la clinique sert de support à la publication de billets de blog (formation au blogging incluse dans le M2) <a href="https://lighthouseua.hypotheses.org/">https://lighthouseua.hypotheses.org/</a>. Les étudiants sont placés auprès de</p>	

partenaires professionnels/de terrain (associations, ONG, parlementaires, avocats, etc.) afin de les accompagner dans des missions de soutien juridique en droit international et européen. Un pilote de clinique juridique est recruté chaque année pour animer la clinique et gérer les liens entre l'équipe pédagogique, les étudiants et les partenaires de terrain.

Obligatoire pour les M2, la clinique juridique est également ouverte aux étudiants de M1. En M1, un module financé par le RFI Alliance europa (Module Jean Monnet, financement européen 2017-2021) rassemble des étudiants des universités de Nantes, Angers et le Mans pour des activités pédagogiques communes.

#### Remarques pour le parcours DIP

Un constat peut être fait à partir du retour des étudiants et de leur insertion professionnelle après le diplôme (ou pendant) : la formule « alternance » et le contenu de la maquette séduisent et surtout permettent aux étudiants de mener à bien leur projet professionnel.

Cependant, quelques évolutions sont envisagées pour renforcer l'attractivité du M2 DIP. En effet, les deux limites de la formule actuelle sont bien identifiées. D'une part, elle ne permet pas la signature de véritables contrats d'apprentissage et d'autre part elle ne permet pas toujours de développer l'intérêt pour la recherche (qu'elle soit théorique ou appliquée) de certains étudiants (chaque année pratiquement, un ou deux diplômés s'orientent toutefois vers une inscription en doctorat).

Il convient donc de tenter d'un côté de faire évoluer la maquette vers une véritable alternance et de l'autre, d'ouvrir dans la maquette une fenêtre plus importante vers la recherche. Cette fenêtre ne devra pas empêcher la pratique/professionnalisation qui sera toujours mise en valeur grâce au(x) stage(s) mais aussi aux projets tutorés dont les modalités pourront être retravaillées.

Par ailleurs, le master 2 DIP propose aujourd'hui deux options. La première est l'option « services publics territoriaux (SPT) », la seconde est l'option « droit et action sociale (DAS) ». Cette dernière ne rencontrant que trop peu de succès chaque année, elle sera supprimée pour le prochain contrat. Cela permettra peut-être également de réaffecter certaines heures dans le parcours devenu unique.

On soulignera pour conclure qu'il existe depuis longtemps une association liée au M2 DIP : l'ADIP qui assure un lien entre anciens et nouveaux étudiants et dispose d'une certaine visibilité (facebook, LinkedIn...). L'existence de l'association s'accompagne d'une proportion de professionnels intervenants importante, en particulier avec l'intervention de plusieurs anciens étudiants aujourd'hui en poste(s) dans le parcours.

Si la présente mention comprend une option « accès santé » (L.AS), décrire succinctement le dispositif : Non

## DA04 - DOSSIER D'ACCRÉDITATION FICHE DE PRÉSENTATION D'UNE FORMATION DE TYPE LICENCE, LICENCE PROFESSIONNELLE OU MASTER

**CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2020-2021**  
VAGUE B

Établissement demandant l'accréditation : Université d'Angers

La formation	
Intitulé ( <i>En cas d'intitulé hors nomenclature « mention spécifique », la fiche RNCP doit être fournie avec la fiche de présentation</i> ) :	Economie Appliquée
Niveau (L, grade L, LP, M, grade M, autre) :	Master
Origine de la formation ( <i>préciser et détailler si nécessaire s'il s'agit d'un renouvellement à l'identique, d'un renouvellement avec restructuration, d'une création issue d'une restructuration ou d'une création ex-nihilo. En cas de création ex-nihilo, argumenter en quelques phrases cette création</i> ) :	Renouvellement à l'identique (une mention et 3 parcours), avec modification de l'intitulé de l'un des parcours (IEE remplacé par IDEE en 2022, cf. rubrique « Parcours » <i>infra</i> ).  N.B. : le remplacement du parcours « Chargé de Développement, Entreprises et Territoires Créatifs » (CDETC) par le parcours « Nouveaux Environnements Economiques et Entrepreneuriat Ethique » (N4E) a été effectué en 2019, au cours du précédent contrat.
Champ de formations ( <i>indiquer le champ principal dans lequel s'inscrit cette formation. Préciser le cas échéant s'il y a un champ secondaire</i> ) :	Droit, Economie, Gestion
Etablissements ( <i>indiquer les établissements qui demandent une co-accréditation</i> ) :	---
Parcours ( <i>préciser et détailler si nécessaire les différents parcours prévus dans la formation, y</i>	La mention est structurée sous la forme

<i>compris les parcours d'accès santé (L.AS) :</i>	de trois parcours : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Intelligence Economique et Stratégies Compétitives à l'International (IESCI) ;</li> <li>- Nouveaux Environnements Economiques et Entrepreneuriat Ethique (N4E)</li> <li>- Ingénierie des Données et Evaluations Econométriques (IDEE), qui remplace Ingénierie des Evaluations Economiques (IEE)</li> </ul>
Lieux de la formation ( <i>préciser le cas échéant les délocalisations</i> ) :	Faculté Droit, Economie, Gestion (Université d'Angers)
Modalités d'enseignement ( <i>préciser si la formation est faite en apprentissage, en contrat de professionnalisation; à distance, etc.</i> ) :	Possibilité d'alternance dans les trois parcours (en M2)
Volume horaire de la formation ( <i>indiquer aussi la part d'enseignement en langues étrangères</i> ) :	M1 N4E : 467 h et M2 N4E : 218 h M1 IDEE : 430 h et M2 IDEE : 450 h M1 IESCI : 495 h et M2 IESCI : 387 h
Effectifs attendus :	M1 : 45 M2 : 55 (des recrutements externes en M2 sont possibles en IDEE et IESCI mais pas en N4E). Effectifs actuels 2020-2021 (M1+M2) : 82.
Partenariat avec un autre (ou d'autres) établissement d'enseignement supérieur public :	NON
Accords internationaux particuliers :	NON
Conventionnement avec une institution privée française :	NON



On trouvera ici :

- soit les éléments supplémentaires permettant d'apprécier les évolutions et/ou améliorations par rapport à la précédente période lors d'un renouvellement, *notamment les éléments en réponse aux recommandations de l'évaluation Hcéres du bilan*
- soit les éléments permettant d'apprécier la demande de création de formation (contenus, débouchés professionnels, poursuites d'études, équipe pédagogique...).

Premièrement, nous souhaitons souligner l'attractivité croissante de la Mention Economie Appliquée : ses effectifs totaux (M1+M2) sont passés de 48 étudiants en 2017-2018 à 82 étudiants en 2020-2021. Ceci, malgré une sélection sévère. A titre d'illustration, pour la rentrée 2021-2022, et pour les trois parcours de M1 :

- Procédure **ecandidat** : 293 dossiers complets ont été reçus, 79 dossiers ont été retenus sur liste principale et 18 sur liste complémentaire ;
- Procédure **Campus France** : 93 dossiers complets ont été reçus, 18 ont reçu un avis favorable.

Deuxièmement, lors de ce nouveau contrat, il s'agira de généraliser aux parcours IDEE et IESCI deux modalités pédagogiques expérimentées avec succès dans le parcours N4E depuis 2019 :

- (1) des ateliers thématiques, appliqués et professionnalisants (il s'agit en effet d'une mention Economie *Appliquée*), venant en complément d'enseignements fondamentaux ; Ces ateliers permettent de renforcer et d'institutionnaliser les partenariats avec le monde socio-économique.
- (2) un mode d'évaluation basé sur la transversalité, les applications et les compétences.

En complément, nous souhaitons apporter les précisions suivantes suite à l'évaluation de l'HCERES :

- Concernant l'entrepreneuriat, celui-ci fait l'objet d'une expertise de la part des gestionnaires comme des économistes. A ce titre, le parcours N4E se positionne dans le champ de l'économie. En outre, des intervenants professionnels sont issus de formation en gestion. Enfin, le recrutement d'un.e collègue en gestion permettrait de répondre aux préconisations formulées par l'HCERES.
- Concernant les liens entre les trois parcours de la mention, ils seront renforcés notamment par des mutualisations supplémentaires d'enseignements et d'ateliers.
- Concernant les liens avec le monde socio-économique : ils existent avec le Club des partenaires, qui constitue un vivier d'entreprises susceptibles d'une part d'accueillir des étudiants en stage, et d'autre part d'offrir des opportunités d'interventions de praticiens dans le cadre de la formation. En outre, les perspectives permises par la réglementation sur l'apprentissage devraient favoriser des propositions d'alternance plus

nombreuses.

Si la présente mention comprend une option « accès santé » (L.AS), décrire succinctement le dispositif :

NON

## DA04 - DOSSIER D'ACCRÉDITATION FICHE DE PRÉSENTATION D'UNE FORMATION DE TYPE LICENCE, LICENCE PROFESSIONNELLE OU MASTER

### CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2020-2021 VAGUE B

Établissement demandant l'accréditation :

La formation	
Intitulé ( <i>En cas d'intitulé hors nomenclature « mention spécifique », la fiche RNCP doit être fournie avec la fiche de présentation</i> ) :	Mention Finance
Niveau (L, grade L, LP, M, grade M, autre) :	M
Origine de la formation ( <i>préciser et détailler si nécessaire s'il s'agit d'un renouvellement à l'identique, d'un renouvellement avec restructuration, d'une création issue d'une restructuration ou d'une création ex-nihilo. En cas de création ex-nihilo, argumenter en quelques phrases cette création</i> ) :	Renouvellement avec modifications mineures en M1 et M2 SFE (davantage d'aménagements dans la maquette du M2 L&F).
Champ de formations ( <i>indiquer le champ principal dans lequel s'inscrit cette formation. Préciser le cas échéant s'il y a un champ secondaire</i> ) :	Droit, Economie, Gestion
Etablissements ( <i>indiquer les établissements qui demandent une co-accréditation</i> ) :	
Parcours ( <i>préciser et détailler si nécessaire les différents parcours prévus dans la formation, y compris les parcours d'accès santé (L.AS)</i> ) :	<p>Parcours Law and Finance partiel dès l'année de M1 (modules spécifiques en anglais)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- M2 Services financiers aux entreprises</li> <li>- M2 Law and Finance</li> </ul>
Lieux de la formation ( <i>préciser le cas échéant les délocalisations</i> ) :	UFR DEG

<p>Modalités d'enseignement (préciser si la formation est faite en apprentissage, en contrat de professionnalisation; à distance, etc.) :</p>	<p><i>Formation initiale : les cours sont prévus en présentiel (quelques enseignements à distance peuvent être aménagés pour des intervenants résidant loin, comme par exemple à l'étranger pour le Master L&amp;F)</i></p> <p><i>Dans le cadre du triple diplôme (Master L&amp;F) avec les Universités Nicolas Copernic de Torun (UMK) et Macerata (UniMC), les étudiants des trois universités suivent le premier semestre dans leur université d'origine, le semestre 2 à l'UniMC, le semestre 3 à l'UA et le semestre 4 à l'UMK.</i></p> <p><i>Dans le cadre de l'accord Erasmus avec l'Université de Leipzig (en cours de finalisation), les étudiants recrutés dans ce programme suivront l'intégralité du M1 au sein de l'université allemande, 7 à 10 étudiants allemands rejoignant l'UA en M2.</i></p>
<p>Volume horaire de la formation (indiquer aussi la part d'enseignement en langues étrangères) :</p>	<p><i>M1 : 485 heures (457 heures pour le parcours L&amp;F, dont 77h en anglais)</i></p> <p><i>M2 SFE : 448 heures</i></p> <p><i>M2 L&amp;F : 369 heures (100% en anglais)</i></p> <p><i>Ces volumes horaires sont sous réserve de modifications marginales des maquettes finalisées en septembre</i></p>
<p>Effectifs attendus :</p>	<p><i>M1 Finance : 30</i></p> <p><i>M2 SFE : 20</i></p> <p><i>M2 L&amp;F : 10 (+ effectifs des universités partenaires : 10 étudiants par université partenaire du triple diplôme +10 étudiants Leipzig)</i></p>
<p>Partenariat avec un autre (ou d'autres) établissement d'enseignement supérieur public :</p>	
<p>Accords internationaux particuliers :</p>	<p><i>Triple diplôme avec l'Université de Macerata et l'Université Nicolas Copernic de Torun (accord existant)</i></p> <p><i>Double diplôme avec l'Université de Leipzig (partenariat en cours de finalisation)</i></p>

Conventionnement avec une institution privée française :	
<p>On trouvera ici :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- soit les éléments supplémentaires permettant d'apprécier les évolutions et/ou améliorations par rapport à la précédente période lors d'un renouvellement, <i>notamment les éléments en réponse aux recommandations de l'évaluation Hcéres du bilan</i></li> <li>- soit les éléments permettant d'apprécier la demande de création de formation (contenus, débouchés professionnels, poursuites d'études, équipe pédagogique...).</li> </ul> <p><i>Le master Finance se décompose en deux parcours : Services financiers aux entreprises et Law and Finance. Deux constats conduisent aux propositions ci-dessous :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Le Master SFE est parfaitement adapté à l'emploi. Le stage final de 4 à 6 mois permet une excellente insertion professionnelle et les retours des employeurs permettent d'estimer les acquis de nos étudiants solides. Le développement de l'analyse financière ces dernières années, autour de la participation au concours CFA, ayant conduit à une meilleure structuration des enseignements. Une réflexion sur une intégration plus forte des contenus CFA est d'ailleurs en cours.</i></li> <li>- <i>Le master Law&amp;Finance a évidemment été plus impacté que d'autres par la pandémie, dans la mesure où une partie importante des effectifs rentre dans le triple diplôme mis en place avec deux universités étrangères partenaires. Par ailleurs, le succès de cette formule a conduit à ne pas toujours ouvrir le S4, tous les étudiants étant à l'étranger. L'accueil de nouveaux étudiants (via l'accord avec Leipzig) devrait conduire à une ouverture systématique du S4, puisque les étudiants allemands suivront l'intégralité de l'année de M2 à Angers. De plus, afin de mieux intéresser les étudiants issus d'un cursus juridique (particulièrement ceux de la double licence droit-économie), l'intégration de cours plus juridiques est apparue nécessaire. Ces éléments devraient permettre de renforcer l'attractivité du master, conformément aux recommandations de l'HCERES.</i></li> <li>- <i>La baisse du taux de réussite en M2 soulignée par les experts de l'HCERES est essentiellement la conséquence d'un problème administratif pour les étudiants du triple diplôme. Le calendrier de l'UA (jury de sessions) n'est à ce jour pas totalement compatible avec les délais plus longs laissés en Italie et en Pologne aux étudiants pour la soutenance de leur mémoire. Certains ont bien obtenu leur Master dans leur Université, mais trop tardivement pour le triple diplôme. Nous travaillons avec nos partenaires sur ce sujet.</i></li> </ul> <p><i>La structure actuelle demeurera inchangée, à savoir :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>En M1, une partie des enseignements commune à la mention Gestion de patrimoine, et existence d'un module par semestre spécifique au parcours L&amp;F dispensé en anglais</i></li> <li>- <i>Deux M2 totalement distincts. Le premier (SFE) continue de préparer aux carrières de CC Pro, chargé d'affaires entreprises, analyste de financement... Le second est tourné vers les métiers de la conformité.</i></li> </ul> <p><i>Des évolutions dans le contenu des enseignements sont proposées :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Un développement de l'enseignement en analyse financière et en finance d'entreprise</i></li> <li>- <i>L'intégration d'un cours de finance durable</i></li> <li>- <i>La mise en place de nouveaux cours en droit financier dans le M2 L&amp;F</i></li> <li>- <i>La possibilité pour les étudiants de Leipzig, présents à l'UA en M2, de suivre a minima un cours en langue française par semestre</i></li> </ul>	

Si la présente mention comprend une option « accès santé » (L.AS), décrire succinctement le dispositif : Non

## DA04 - DOSSIER D'ACCRÉDITATION FICHE DE PRÉSENTATION D'UNE FORMATION DE TYPE LICENCE, LICENCE PROFESSIONNELLE OU MASTER

**CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2020-2021**  
VAGUE B

Établissement demandant l'accréditation :

La formation	
Intitulé ( <i>En cas d'intitulé hors nomenclature « mention spécifique », la fiche RNCP doit être fournie avec la fiche de présentation</i> ) :	Mention Gestion de Patrimoine
Niveau (L, grade L, LP, M, grade M, autre) :	M
Origine de la formation ( <i>préciser et détailler si nécessaire s'il s'agit d'un renouvellement à l'identique, d'un renouvellement avec restructuration, d'une création issue d'une restructuration ou d'une création ex-nihilo. En cas de création ex-nihilo, argumenter en quelques phrases cette création</i> ) :	Renouvellement avec modifications mineures
Champ de formations ( <i>indiquer le champ principal dans lequel s'inscrit cette formation. Préciser le cas échéant s'il y a un champ secondaire</i> ) :	Droit, Economie, Gestion
Etablissements ( <i>indiquer les établissements qui demandent une co-accréditation</i> ) :	Université d'Angers
Parcours ( <i>préciser et détailler si nécessaire les différents parcours prévus dans la formation, y compris les parcours d'accès santé (L.AS)</i> ) :	1 parcours unique : gestion du patrimoine
Lieux de la formation ( <i>préciser le cas échéant les délocalisations</i> ) :	UFR DEG
Modalités d'enseignement ( <i>préciser si la formation est faite en apprentissage, en contrat</i> ) :	L'année de M1 demeure en formation initiale classique, une partie des enseignements étant mutualisée avec la

de professionnalisation; à distance, etc.) :	mention Finance.  <i>L'année de M2 demeure en alternance (contrats d'apprentissage ou de professionnalisation)</i>
Volume horaire de la formation (indiquer aussi la part d'enseignement en langues étrangères) :	M1 : 485 heures  M2 : 450 heures d'enseignement (maquette). S'y ajoutent les heures de travail individuel (TER, révision et travail du mémoire en présentiel) permettant de respecter la contrainte des 35h/semaine.
Effectifs attendus :	25 (le nombre de places en M1 est limité par le nombre de contrats disponibles en M2)
Partenariat avec un autre (ou d'autres) établissement d'enseignement supérieur public :	
Accords internationaux particuliers :	
Conventionnement avec une institution privée française :	<i>Ecole Supérieure de Banque</i>
<p>On trouvera ici :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- soit les éléments supplémentaires permettant d'apprécier les évolutions et/ou améliorations par rapport à la précédente période lors d'un renouvellement, <i>notamment les éléments en réponse aux recommandations de l'évaluation Hcéres du bilan</i></li> <li>- soit les éléments permettant d'apprécier la demande de création de formation (contenus, débouchés professionnels, poursuites d'études, équipe pédagogique...).</li> </ul> <p><i>La formation en Gestion de patrimoine a acquis une reconnaissance certaine au niveau national, à travers la qualité de l'insertion professionnelle, l'obtention de la certification EFPA (European Financial Planner) ou encore par la performance des étudiants dans les concours professionnels (Victoire lors des 3 dernières éditions du concours de l'Agefi Actifs). Le nombre de postes proposés en alternance en M2 augmente (une quarantaine pour la rentrée 2021), de même que les candidatures, ce qui laisse présager d'un accroissement des effectifs jusqu'à un maximum souhaité de 24 étudiants/promotion. En conséquence de ces réussites, peu d'aménagements seront proposés dans la nouvelle maquette. Pour l'essentiel, ceux-ci consistent en :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>L'introduction d'un cours de finance durable</i></li> <li>- <i>L'introduction d'un cours d'économie de l'immobilier</i></li> </ul> <p><i>(Ces deux enseignements avaient été suggérés par les évaluateurs de l'EFPA)</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Un aménagement du positionnement de quelques enseignements en M1/M2, en coordination avec les modifications apportées à la mention Finance</i></li> </ul> <p>Les enseignements fondamentaux sont essentiellement réalisés par des E-C en M1, l'année de M2 étant davantage dédiée à la mise en pratique.</p>	



*En lien avec les services de l'Université, la déclinaison de la formation sous forme de compétences sera menée durant le contrat à venir (les principaux éléments ont été développés dans le cadre du diplôme de formation continue Titre CGP, en vue de son enregistrement RNCP)*

Si la présente mention comprend une option « accès santé » (L.AS), décrire succinctement le dispositif : Non

## DA04 - DOSSIER D'ACCRÉDITATION FICHE DE PRÉSENTATION D'UNE FORMATION DE TYPE LICENCE, LICENCE PROFESSIONNELLE OU MASTER

**CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2020-2021**  
VAGUE B

Établissement demandant l'accréditation :

La formation	
Intitulé ( <i>En cas d'intitulé hors nomenclature « mention spécifique », la fiche RNCP doit être fournie avec la fiche de présentation</i> ) :	Gestion des Territoires et Développement Local
Niveau (L, grade L, LP, M, grade M, autre) :	M
Origine de la formation ( <i>préciser et détailler si nécessaire s'il s'agit d'un renouvellement à l'identique, d'un renouvellement avec restructuration, d'une création issue d'une restructuration ou d'une création ex-nihilo. En cas de création ex-nihilo, argumenter en quelques phrases cette création</i> ) :	<p><b>Master au format alternant : 2 semaines/2 semaines.</b></p> <p>Renouvellement à l'identique (parcours CDET) avec modifications mineures pour : 1) Rééquilibrer les enseignements d'économie et de géographie entre le M1 et le M2 ; 2) Augmenter le volume horaire de M2 par ponction d'heures sur le M1 afin de se mettre plus facilement en conformité avec les réglementations de la formation professionnelle (18 contrats de professionnalisation et d'apprentissage en 2020-2021) ; 3) Renforcer l'accompagnement à l'emploi et à la recherche d'une alternance en M1 ; renforcer la compétence « accompagnement de l'entreprise et de la structure ESS » selon les besoins du marché de l'emploi</p> <p>M1 : Suppression du module « Mise à niveau » (20h CM) ; transfert en M2 du module « Organisation économique et plateformes numériques » ; réduction des volumes CM de modules académiques de 20 CM à 18 CM ; intégration de l'UE7 3PE Accompagnement à l'emploi au semestre 1 (10h TD) ; allongement de la durée du stage.</p> <p>M2 : intégration d'une UE d'économie l'UE17 NE (Nouveaux enjeux) Organisation économique et finances publiques à partir du module transféré depuis le M1 et d'un module déjà existant « Finances publiques » ; présentation des heures de 3PE sous format 20hTD aux semestres 3 et 4 (au lieu de 5h/groupe/mission) ; transformation de deux modules</p>

	existants en nouveaux modules UE25 Module Atelier Accompagner l'entrepreneuriat en économie sociale et solidaire et UE26 Module Atelier Accompagner la création, le développement, la reprise d'entreprises ; fusion des UE mission professionnelle et stage.
Champ de formations (indiquer le champ principal dans lequel s'inscrit cette formation. Préciser le cas échéant s'il y a un champ secondaire) :	Sciences Humaines et Sociales Economie Gestion et Géographie
Etablissements (indiquer les établissements qui demandent une co-accréditation) :	Université d'Angers
Parcours (préciser et détailler si nécessaire les différents parcours prévus dans la formation, y compris les parcours d'accès santé (L.AS)) :	Parcours Chargé de Développement Entreprises et Territoires (CDET)
Lieux de la formation (préciser le cas échéant les délocalisations) :	Université d'Angers. S'y ajoutent au cas par cas des temps de formation hors les murs co-organisés avec des organismes partenaires, sous convention.
Modalités d'enseignement (préciser si la formation est faite en apprentissage, en contrat de professionnalisation; à distance, etc.) :	L'enseignement est assuré à rythme alternant, en présentiel. La formation est réalisable en contrat de professionnalisation et en contrat d'apprentissage. La formation est également réalisable en formation continue par le suivi de modules à l'unité.  Des enseignements sont, le cas échéant (dans le cadre des Modules ateliers), assurés hors les murs en co-construction avec les partenaires de la formation.
Volume horaire de la formation (indiquer aussi la part d'enseignement en langues étrangères) :	Master 1 = 256h CM, 108h TD, 364h étudiant (+ temps annexes ad hoc alternants)+ stage  Master 2 = 236h CM, 112h TD, 348h étudiant (+ temps annexes ad hoc alternants)+ stage
Effectifs attendus :	Master 1 = 25 ;  Master 2 = 25 ;
Partenariat avec un autre (ou d'autres) établissement d'enseignement supérieur public :	Module de formation à la recherche (pour option recherche) conçu par l'UMR 6590 CNRS ESO (avec universités de Caen Normandie, Le Mans, Nantes, Rennes 2 et L'Institut Agro)

Accords internationaux particuliers :	<i>Pas d'accords internationaux</i>
Conventionnement avec une institution privée française :	<p><i>Des conventions de partenariat ont été engagées dans le courant de l'année 2019. Elles doivent être renouvelées dans le cadre de cette future accréditation.</i></p> <p><i>Conventions avec des partenaires fondateurs du Master : l'Agence d'Urbanisme de la Région d'Angers (AURA) (mises à disposition de personnels) ; l'Agence de Développement Economique Angers Loire Métropole (ALDEV) ; la Chambre de Commerce et d'Industrie d'Angers (CCI) (mises à disposition de personnels).</i></p> <p><i>D'autres partenariats existent historiquement avec le Conseil Départemental de Maine-et-Loire, la Caisse des Dépôts, la Région Pays de la Loire, la ville de Nantes, ainsi qu'avec des entreprises comme le Crédit Agricole et des acteurs de l'Economie sociale et solidaire (IRESA, Fédération des Centres sociaux – FCSF, Groupe VYV...). Des conventions pour mise à disposition de personnels ou pour co-construction de modules de formation sont à l'étude avec ces mêmes partenaires.</i></p> <p><i>D'autres coopérations ont été constituées avec des grappes d'entreprises et des pôles de compétitivité, comme par exemple NEOPOLIA Saint-Nazaire. Des synergies sont également prévues avec les réseaux professionnels développés au sein des UFR et plus largement de l'Université d'Angers (Club des partenaires de l'UFR DEG...).</i></p>
<p>On trouvera ici :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- soit les éléments supplémentaires permettant d'apprécier les évolutions et/ou améliorations par rapport à la précédente période lors d'un renouvellement, <i>notamment les éléments en réponse aux recommandations de l'évaluation Hcéres du bilan</i></li> <li>- soit les éléments permettant d'apprécier la demande de création de formation (contenus, débouchés professionnels, poursuites d'études, équipe pédagogique...).</li> </ul> <p><i>La formation Master GTDL est une création à mi-contrat du précédent contrat. Elle fonctionne bien, notamment à l'appui de l'alternance (la formation est éligible à l'apprentissage depuis la rentrée 2020). Les débouchés professionnels se confirment (promotion 2019-2021 de 15 étudiant.e.s dont 5 sont d'ores et déjà en emploi – juin 2021, avant remise de diplôme).</i></p>	

Si la présente mention comprend une option « accès santé » (L.AS), décrire succinctement le dispositif : Non

## DA04 - DOSSIER D'ACCRÉDITATION FICHE DE PRÉSENTATION D'UNE FORMATION DE TYPE LICENCE, LICENCE PROFESSIONNELLE OU MASTER

**CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2020-2021**  
VAGUE B

Établissement demandant l'accréditation : Université d'Angers

La formation	
Intitulé ( <i>En cas d'intitulé hors nomenclature « mention spécifique », la fiche RNCP doit être fournie avec la fiche de présentation</i> ) :	Master Droit privé
Niveau (L, grade L, LP, M, grade M, autre) :	M
Origine de la formation ( <i>préciser et détailler si nécessaire s'il s'agit d'un renouvellement à l'identique, d'un renouvellement avec restructuration, d'une création issue d'une restructuration ou d'une création ex-nihilo. En cas de création ex-nihilo, argumenter en quelques phrases cette création</i> ) :	Renouvellement avec restructuration, laquelle concerne pour l'essentiel l'offre de M2.  En l'état, il existe deux M2 (DPP) et DPC).  Il s'agirait désormais d'en proposer 4 :  - M2 DPP  - M2 Droit privé économique  - M2 Droit privé approfondi  - M2 Responsabilité et Risques (en partenariat avec l'Université du Mans)
Champ de formations ( <i>indiquer le champ principal dans lequel s'inscrit cette formation. Préciser le cas échéant s'il y a un champ secondaire</i> ) :	Droit privé
Etablissements ( <i>indiquer les établissements qui demandent une co-accréditation</i> ) :	Université d'Angers  Partenariat avec l'Université du Mans pour le M2 Responsabilité et Risques

<p>Parcours (préciser et détailler si nécessaire les différents parcours prévus dans la formation, y compris les parcours d'accès santé (L.AS)) :</p>	<p><b>Master 1 Droit privé</b></p> <p>L'année de M1 sera commune à tous les étudiants de la mention. La spécialisation n'interviendra qu'en 2<sup>ème</sup> année. Néanmoins, certains prérequis (relatifs aux matières fondamentales) devraient être exigés pour accéder à tel ou tel M2 de la mention droit privé. Ce n'est pas une spécialisation mais plutôt une orientation douce ou souple en fonction des matières fondamentales.</p> <p><b>Master 2 Droit et Pratique de la Procédure (renouvellement)</b></p> <p><b>Master 2 Droit privé approfondi</b></p> <p>Le M2 Droit privé approfondi est un ajout, qui permet de conserver une formation généraliste avec un approfondissement notamment dans la perspective des concours et examens d'accès à la profession d'avocat, notaire ou magistrat. Cela est instauré en vue de conserver les étudiants à Angers. Jusqu'alors, ceux qui n'étaient pas intéressés par le droit des contrats et la procédure, tout en voulant conserver une formation généraliste pour assurer leur succès aux concours et examens précédemment évoqués partaient à Nantes, Rennes et Poitiers.</p> <p><b>Master 2 Droit privé économique</b></p> <p>(en remplacement du M2 droit et pratiques des contrats)</p> <p><b>Master 2 Responsabilité et Risques</b></p> <p>Ce M2 est spécialisé en lien avec Le Mans profitant du bassin économique de cette ville en matière d'assurances (MMA) et faisant appel à la spécialité de certains collègues angevins.</p>
<p>Lieux de la formation (préciser le cas échéant les délocalisations) :</p>	<p>Faculté de Droit, d'Economie et de Gestion d'Angers</p> <p>Faculté de Droit, Sciences économiques et Gestion du Mans (pour le M2 risque et assurance)</p>

<p>Modalités d'enseignement (<i>préciser si la formation est faite en apprentissage, en contrat de professionnalisation; à distance, etc.</i>) :</p>	<p>Les cours sont dispensés sur place, à la Faculté, et peuvent le cas échéant avoir lieu à distance en cas de besoin.</p>
<p>Volume horaire de la formation (<i>indiquer aussi la part d'enseignement en langues étrangères</i>) :</p>	<p>Volume horaire du Master 1 Droit privé : 399 heures et 83 heures TD (dont 20 heures TD de langues étrangères)</p> <p>Volume horaire du M2 Droit et pratique de la procédure : 305 heures CM et 20 heures TD (dont 15 heures de langues étrangères)</p> <p>Volume horaire projeté pour le futur M2 Droit privé approfondi : 308 heures CM (dont 15 heures de langues étrangères)</p> <p>Volume horaire projeté pour le futur M2 Droit privé économique : 288 heures CM (dont 10 heures de langues étrangères)</p> <p>Volume horaire pour le futur M2 Responsabilité et Risques : 360 heures CM et 15 heures TD de langues étrangères</p>
<p>Effectifs attendus :</p>	<p>Entre 50 et 70 étudiants dont une quinzaine venant de l'Université du Mans dans le cadre du M2 Responsabilité et risques.</p> <p>Nous ne pouvons distinguer selon les parcours car les étudiants validant leur M1 choisiront librement. Nous visons idéalement une répartition équitable entre les quatre M2.</p>
<p>Partenariat avec un autre (ou d'autres) établissement d'enseignement supérieur public :</p>	<p>Université du Mans pour le Master 2 Responsabilité et Risques</p>
<p>Accords internationaux particuliers :</p>	<p><b>Non</b></p>
<p>Conventionnement avec une institution privée française :</p>	<p><b>Non</b></p>



On trouvera ici :

- soit les éléments supplémentaires permettant d'apprécier les évolutions et/ou améliorations par rapport à la précédente période lors d'un renouvellement, *notamment les éléments en réponse aux recommandations de l'évaluation Hcéres du bilan*
- soit les éléments permettant d'apprécier la demande de création de formation (contenus, débouchés professionnels, poursuites d'études, équipe pédagogique...).

La principale innovation souhaitée dans le cadre de la nouvelle campagne d'accréditation du Master Droit privé (anciennement mention Droit privé) consiste à étoffer notre offre de formation en Master 2.

Actuellement en effet, cette offre se décline en deux parcours : le Master 2 Droit et pratique de la procédure d'une part et le Master 2 Droit et pratique des contrats d'autre part.

Dans le cadre de notre nouvelle offre de formation, quatre parcours seraient désormais proposés aux étudiants de Master 2 : un parcours Droit et pratique et de la procédure, un parcours Droit privé approfondi, un parcours Droit privé économique et enfin un parcours Risque et assurance (co-accrédité avec l'Université du Mans).

Des mutualisations sont d'ores-et-déjà envisagées :

- Modes alternatifs de règlement des litiges : M2 Droit privé économique, M2 Droit et pratique de la procédure, M2 Responsabilité et Risques (20h).
- Responsabilité civile : M2 Droit privé approfondi et M2 Responsabilité et Risques (20h)
- Droit des contrats (M2 Droit privé approfondi et M2 droit privé économique (environs 25 h).
- Procédure civile : M2 Droit privé approfondi et M2 droit et pratique de la procédure et M2 Responsabilité et Risques (20h).
- Comptabilité de l'entreprise : M2 Droit privé économique et M2 droit de l'entreprise (20h)

Si la présente mention comprend une option « accès santé » (L.AS), décrire succinctement le dispositif : Non